



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **2 mai 2016**

Délibération n° 2016-1149

commission principale : **déplacements et voirie**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Plan d'actions pour les mobilités actives de la Métropole de Lyon - Travaux d'aménagement pour l'extension du réseau cyclable structurant - Individualisation partielle d'autorisation de programme**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie**

Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Vesco

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 12 avril 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 4 mai 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, M. Bérat, Mme Berra, MM. Blache, Blachier, Bousson, Bravo, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacques, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kabalo, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlrich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Galliano (pouvoir à M. Grivel), Boudot, Boumertit (pouvoir à Mme Picard), Fenech (pouvoir à M. Guillard), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Mme Geoffroy (pouvoir à M. Gomez), M. Lavache (pouvoir à M. Geourjon), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet).

Absents non excusés : M. Aggoun.

Conseil du 2 mai 2016**Délibération n° 2016-1149**

commission principale : déplacements et voirie

objet : **Plan d'actions pour les mobilités actives de la Métropole de Lyon - Travaux d'aménagement pour l'extension du réseau cyclable structurant - Individualisation partielle d'autorisation de programme**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la voirie

Le Conseil,

Vu le rapport du 6 avril 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Communauté urbaine de Lyon s'était dotée, le 28 septembre 2009, d'un plan modes doux de l'agglomération lyonnaise pour la période 2009-2020. Suite à la création de la Métropole de Lyon le 1er janvier 2015, ce document va évoluer vers un plan d'actions pour les mobilités actives articulé autour du développement conjoint de la marche et du vélo, proposé par délibération séparée.

Le présent rapport porte sur le lancement des travaux d'aménagement pour l'extension du réseau cyclable structurant dans le cadre de ce plan d'actions pour les mobilités actives.

Concernant le développement de l'usage du vélo, le plan d'actions pour les mobilités actives fixe l'objectif d'atteindre 1 000 km de réseau cyclable à l'horizon 2020 dans l'agglomération lyonnaise. Cela suppose d'étendre le réseau cyclable de 350 km sur la période 2016-2020.

Une première partie de ce développement, estimée à environ 100 km de réseau cyclable principalement structurant, sera assurée dans le cadre des projets inscrits à la programmation pluriannuelle des investissements 2015-2020.

Une seconde partie, évaluée à 200 km correspondant à l'aménagement d'axes secondaires, majoritairement en double-sens cyclables, sera réalisée au travers des opérations de proximité et notamment des opérations globalisées vélo.

Dans un premier temps, une individualisation partielle d'autorisation de programme est sollicitée à hauteur de 7 M€ pour réaliser plusieurs axes cyclables structurants, notamment ceux qui ont été retenus pour être cofinancés par la Région Auvergne-Rhône-Alpes dans le cadre de la convention de fonctions d'agglomération et de centralité (CFAC) et dont la réalisation doit être impérativement engagée avant le 20 octobre 2016. La recette attendue dans le cadre de la CFAC est de 2 335 000 €.

Cette première phase d'extension du réseau cyclable structurant comprend 6 projets d'aménagement représentant un linéaire d'environ 11 km.

Il s'agit d'aménager 6 liaisons cyclables majeures, essentielles au maillage et à la cohérence du réseau cyclable de l'agglomération, dont 4 sont cofinancées par la Région Auvergne Rhône-Alpes dans le cadre de la CFAC au titre de l'intermodalité vélo-train (desserte et rabattement vers les gares de la Métropole) et de l'aménagement des rives de Saône :

Communes / arrondissements	Projets	Longueur mètres linéaires (ml)
Feyzin	Blum - Berlioz (desserte de la gare de Feyzin)	1 220
Lyon 4° / 6°	Brotteaux - Belges - Churchill (desserte de la gare de la Part-Dieu)	2 270
Lyon 1er / 4°	Gillet - Saint-Vincent (desserte des rives de Saône et de la gare Saint-Paul)	1 860
Lyon 5°	Bondy-Fulchiron (desserte des rives de Saône et des gares de Perrache et Saint-Paul)	1 220
Saint Genis Laval	Collonges - République - Joffre	1 340
Vénissieux	Liaison Feyzin - Vénissieux	2 980

Les études de maîtrise d'œuvre de ces 6 projets sont achevées.

Ces projets ne créent pas de coûts de fonctionnement supplémentaires, s'agissant de réaménagements de voiries existantes sans extension de leur assiette foncière.

Les travaux d'aménagement de ces 6 projets seront conduits sur 2016 et 2017, sachant que les 4 premiers doivent impérativement démarrer avant octobre 2016 pour percevoir les recettes de la CFAC ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

1° - Approuve le lancement des travaux d'aménagement pour l'extension du réseau cyclable structurant dans le cadre du plan d'actions pour les mobilités actives de la Métropole de Lyon.

2° - Décide l'individualisation partielle de l'autorisation de programme globale P09 - Création, aménagement et entretien de voirie pour un montant de 6 800 000 € TTC et 200 000 € HT en dépenses ainsi que 2 335 000 € en recettes à la charge :

- du budget principal pour un montant de 6 800 000 € TTC en dépenses et 2 335 000 € en recettes répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant : 1 300 000 € TTC en dépenses en 2016 ; 5 500 000 € TTC en dépenses et 2 335 000 € en recettes en 2017, sur l'opération n° 0P09O5048,

- du budget annexe de l'assainissement pour un montant de 200 000 € HT en dépenses répartis selon l'échéancier prévisionnel suivant : 200 000 € HT en dépenses en 2016 sur l'opération n° 2P09O5048.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 4 mai 2016.